



Feuille de route de la nouvelle phase de concertation post-débat public sur le projet Cigéo

RENDEZ-VOUS DE PARTAGE N°1 - COMPTE-RENDU

Le premier rendez-vous de partage s'est tenu le jeudi 15 mars 2018, à l'Espace technologique de l'Andra, de 14h30 à 16h30.

PRÉSENTS :

Laurent	AUBRY	Maire	MAIRIE DE SAINT JOIRE
Alba	BERTHELEMY	Chef de service	DREAL GRAND EST
Bernard	BILLARD	Mission Cigéo	PREFECTURE DE LA MEUSE
Hervé	BILLIET	Président	CERCLE JEAN GOGUEL
Simon	BLEAU		PARIMAGE
Alain	BOCCIARELLI	Chef de service aménagement et développement du territoire	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE
Rémy	BOUR	Maire	MAIRIE DE HOUDELAINCOURT
Jean-Pierre	BOURGEOIS	Maire	MAIRIE DE ECHENAY
Luc	BREUIL	Maire	MAIRIE DE RIBEAUCOURT
Aurélie	CAILLARD		Direction territoriale SNCF Réseau Grand Est
Jean-Louis	CANOVA	Conseiller départemental	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE, DELEGUE CIGEO
Eric	CHAGNEAU		EDF Délégation Grand Est
Emmanuel	CHRETIEN	Responsable de projet	Délégation RTE Est
Henri	COGET	Président	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MEUSE
Hélène	DEMOLOMBE TOBIE	Sous-Préfète	Sous-préfecture Saint-Dizier
Marc	DEMULSANT	Directeur de projet	PREFECTURE DE LA MEUSE
Jeannine	DREYER	Directrice des infrastructures et transports	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE MARNE

Florence	EDOUARD	Directrice de l'Agence de Bar-le-Duc	OFFICE NATIONAL DES FORETS MEUSE
Jean-Yves	FAGNOT	Directeur des routes et de l'aménagement	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE
Jean-François	FONTAINE	Maire	MAIRIE DE GILLAUME
Pierre	FORBE		ORANO
Bruno	FREDET		développement économique EDF
Gilles	GAULUET	Maire	MAIRIE DE CHASSEY-BAUPRE
Elisabeth	GUERQUIN	Conseillère départementale	Conseil Départemental 52
Pierre	GUINOT-DELERY	Garant CNDP	Commission Nationale du Débat Public
Jean-Paul	HASSELER	Président	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE MARNE
André	HOPFNER		OFFICE NATIONAL DES FORETS HAUTE MARNE
Corinne	KAUFMANN	Conseillère Régionale	Conseil Régional Grand Est
Olivier	KOWALCZYK	Conseiller municipal	MAIRIE DE GILLAUME
Antony	LARRONDO		Direction territoriale SNCF Réseau Grand Est
Hervé	LAVENARDE		FEDERATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE MARNE
Daniel	LE FORESTIER	Communauté agglomération Meuse grand sud	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MEUSE GRAND SUD
Sylvain	LEBEAU		RTE
Nathalie	LIMOSIN GUEGUEN	Directrice de Cabinet du président CD55	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE
Franck	MENONVILLE	Sénateur	SENAT
Laurent	PHILOUZE	Président du PETR	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
Jean Baptiste	POINCLOU		PARIMAGE
Thierry	PUSSIEUX		CEA
Aurélie	REY	Mission Cigéo	PREFECTURE DE LA MEUSE
Julia	RICHARD	Attachée parlementaire de Mr Menonville	SENAT
Jean Claude	RYLKO	Maire	MAIRIE DE LIGNY EN BARROIS
Alain	SABATIER		Développement économique EDF
Fabienne	SCHOLLHAMMER	Conseillère départementale	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE MARNE
Marjolaine	SCORDEL	Chef de service affaires foncières	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE MARNE
Jean-Michel	STIEVENARD	Garant CNDP	Commission Nationale du Débat Public
Denis	STOLF	Maire	MAIRIE DE TREVERAY
Bénédicte	SYLVESTRE	Chef du service aménagement foncier et projets routiers	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE
Philippe	VUILLAUME		Fédération des chasseurs de la Meuse

DOCUMENTS MIS A DISPOSITION DES PARTICIPANTS :

Présentation de l'Andra diffusée en séance (CMHM/COD – 18/0085) – en annexe

Ouverture du rendez-vous de partage

Le rendez-vous de partage s'ouvre à 14h30 par une intervention de David MAZOYER, Directeur du Centre de Meuse / Haute-Marne.

David MAZOYER, souhaite la bienvenue à tous les participants pour le lancement de la nouvelle phase de concertation sur le projet Cigéo. Il annonce que la configuration de cette dernière n'est pas figée et qu'elle pourra évoluer.

Cette démarche de concertation sur Cigéo est issue de la volonté de l'Andra de poursuivre et de renforcer les échanges sur le projet Cigéo à l'échelle du territoire. Et elle s'inscrit dans la dynamique de dialogue souhaitée par le gouvernement et le secrétaire d'État Sébastien Lecornu qui a annoncé lors du Comité de Haut Niveau (CHN) du 7 mars 2018 un Débat public national sur le projet de Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR). La feuille de route doit permettre de guider la concertation locale jusqu'au dépôt de la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet Cigéo fin 2018, puis jusqu'au dépôt de la Demande d'autorisation de Création (DAC) prévu courant 2019. L'Andra a conduit depuis le Débat public de 2013 de nombreuses actions pour informer les riverains (blogs scientifiques, conférences, rencontres avec les élus locaux). La concertation sur le projet Cigéo ne débute donc pas aujourd'hui mais se poursuit dans une dynamique renouvelée.

Sur un objet aussi complexe que Cigéo, un des enjeux est d'élargir la concertation vers le plus grand nombre. C'est pourquoi l'Andra souhaite l'appui des participants à cette réunion de lancement, partenaires privilégiés du projet Cigéo et de la concertation, afin qu'ils guident l'Andra pour l'élaboration de la feuille de route. De plus, l'Andra a sollicité la Commission nationale du débat public (CNDP) qui a désigné deux garants pour veiller à la bonne application des exigences de la concertation sur le projet Cigéo.

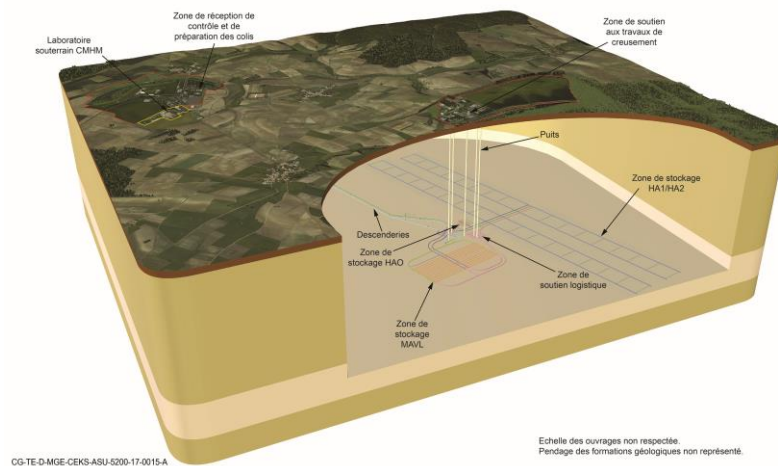
Jean-Michel STIEVENARD et Pierre-Guinot DELERY, garants de la concertation, expliquent avoir été nommés par la CNDP, instance indépendante, qui comprend 24 membres issus de 23 institutions différentes. Ils rappellent que leur première mission consiste à faire en sorte que les citoyens aient accès à toutes les informations sur le projet Cigéo et à la bonne diffusion de ces informations par l'Andra. Leur deuxième mission est de veiller d'une part à ce que les citoyens puissent s'exprimer et à ce que les informations soient bien intégrées et entendues par le maître d'ouvrage, et d'autre part à ce que ce dernier précise comment il compte les prendre en compte ou non les avis des citoyens, et qu'il le justifie. Jean-Michel STIEVENARD et Pierre-Guinot DELERY annoncent qu'ils iront à la rencontre de tous les acteurs du territoire et qu'ils seront présents, l'un ou l'autre, aux ateliers organisés par l'Andra. Ils insistent enfin sur le besoin de mettre en place des outils d'information et d'expression adaptés.

Il est précisé aux participants que l'ensemble des échanges seront enregistrés, pour répondre à l'exigence de transparence et de lisibilité liée au débat public.

1) Les données-clés Cigéo

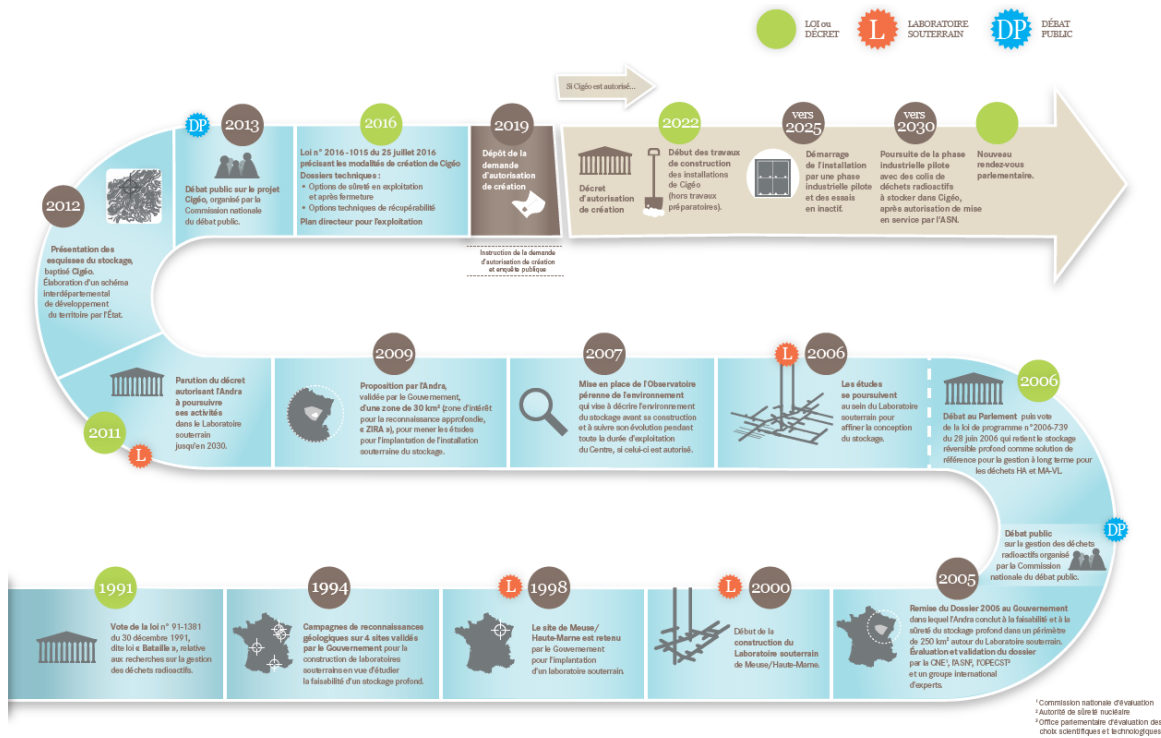
Jean-Marie KRIEGUER, adjoint au directeur du projet Cigéo, rappelle les fondamentaux de Cigéo et l'avancement du projet.

S'il est autorisé, Cigéo sera implanté à la limite des départements de la Meuse et de la Haute-Marne. Les installations de surface seront dédiées d'une part à la réception, au contrôle et à la préparation des colis, et d'autre part aux travaux de creusement et de construction. Cigéo sera progressivement réalisé et restera réversible pendant toute la phase d'exploitation. L'installation souterraine sera située à environ 500 mètres de profondeur.



Le stockage géologique, dans un milieu stable depuis des dizaines de millions d'années, garantit en effet la protection passive des déchets sur des centaines de milliers d'années. Cette solution est retenue en France et à l'international.

Les générations qui bénéficient du nucléaire et des moyens de recherche associés doivent mettre en œuvre des solutions de gestion à court, moyen et long terme. Depuis 1991, le projet Cigéo a fait l'objet de plusieurs étapes d'échanges, d'études et de décisions de la collectivité nationale :

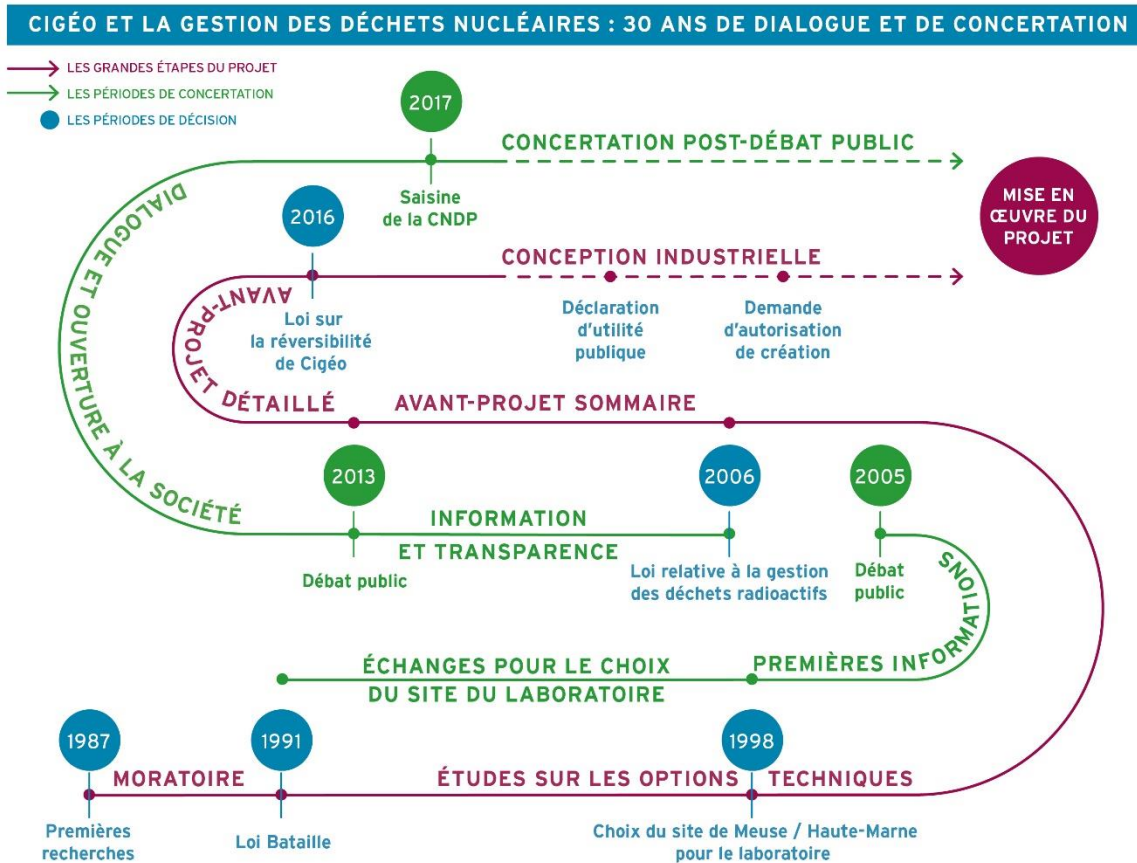


La concertation post-débat public se tiendra jusqu'en 2019. La Déclaration d'utilité publique (DUP) sera déposée fin 2018 et le dépôt de la Demande d'autorisation de création (DAC) est programmé pour 2019. Le site sera ensuite progressivement préparé et aménagé : études de caractérisation, travaux de raccordement, etc. Le décret d'autorisation de création, conditionnant le démarrage de l'exploitation de Cigéo, pourrait être obtenu courant 2022, après instruction de la DAC par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

2) Présentation de la feuille de route concertation 2018-2019

Dominique MER, responsable de la communication et du dialogue du Centre de Meuse / Haute-Marne, présente les grands principes de la feuille de route de la nouvelle phase de concertation post-débat public sur le projet Cigéo.

Le dialogue est une constante de l'histoire de Cigéo, et plus largement de l'Andra :



La concertation post-débat public qui s'ouvre n'est donc pas une nouveauté. L'organisation de la concertation s'appuie sur deux types de réunion. Premièrement, **les rendez-vous de partage** de la feuille de route, qui se tiendront deux fois par an, réuniront toutes les parties prenantes de Cigéo, afin :

- d'enrichir et de consolider les orientations prises par l'Andra pour la concertation ;
- de faire un point régulier sur le déroulé et les résultats de la concertation.

Deuxièmement, des **Ateliers thématiques** sont prévus pour couvrir les grands sujets de la concertation : l'insertion environnementale et territoriale de Cigéo, la gouvernance et la phase industrielle pilote, la conception du stockage souterrain. Le format des ateliers pourra varier en fonction des sujets abordés. Les ateliers seront ouverts sur inscription. Chaque atelier sera marqué par une réunion de lancement, puis par une ou plusieurs réunions ciblées.

De nombreux outils sont en préparation : un nouveau site internet avec un espace dédié au dialogue et à la concertation, une plateforme contributive dédiée à la gouvernance de Cigéo, un espace de questions/réponses en ligne, un kit d'information à l'intention des relais locaux, des réunions d'information au domicile des riverains, des stands Cigéo dans les manifestations locales, etc.

Frédéric MARCHAL, chef du service de l'insertion territoriale, présente les thématiques qui seront abordées au cours de la concertation.

L'Atelier « infrastructures de transport » portera sur :

- les infrastructures de transport ferroviaires avec la ligne SNCF 027000 (sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau), qui doit être remise en service, et l'Installation terminale embranchée - ITE - (sous maîtrise d'ouvrage de l'Andra) à créer entre Gondrecourt-le-Château et le site de Cigéo. Les discussions sur la ligne SNCF 027000, qui seront conduites par SNCF Réseau, porteront notamment sur la transformation des passages à niveau. L'ITE a déjà fait l'objet d'échanges mais il reste à discuter des rétablissements routiers et des variantes du tracé de la voie ferrée.
- les infrastructures de transport routières avec le dévoiement de la RD 60/960 (pour lequel des variantes sont à étudier) ainsi que la liaison intersites Cigéo entre les deux zones prévues en surface (sous maîtrise d'ouvrage de l'Andra). Pour le dévoiement de la RD 60/960, l'Andra, le Conseil départemental de Haute-Marne et le Conseil départemental de Meuse sont sur le point de signer une convention pour déléguer la maîtrise d'ouvrage au seul Conseil départemental de la Haute-Marne.

L'Atelier « énergie » sera dédié au raccordement à la ligne 400 kV existante (sous maîtrise d'ouvrage de RTE), pour l'alimentation électrique de Cigéo.

Emmanuel CHRÉTIEN, Responsable de projet pour RTE, indique aux participants que RTE a été sollicité dès 2012 par l'Andra pour le raccordement de Cigéo au réseau électrique depuis la ligne haute tension existante. D'une puissance importante, le poste de transformation occuperait une surface de 5 à 6 hectares. Deux liaisons souterraines seraient ensuite mises en place vers les deux zones de Cigéo (réception des colis et puits). Il rappelle qu'une concertation conforme à la circulaire Fontaine, applicable pour RTE, s'est tenue en 2014-2015 mais que l'objectif est désormais d'élargir les échanges et d'apporter de l'information au grand public. À cet effet, il annonce que RTE saisira prochainement la CNDP pour définir les modalités de poursuite de la concertation.

L'Atelier « eau » concernera l'alimentation en eau potable et l'assainissement, pour lesquels plusieurs options ont été examinées dans le cadre du Contrat de développement territorial (CDT). La concertation sur l'alimentation en eau dépendra d'autres maîtres d'ouvrage et sera l'occasion de discuter des différentes options de raccordement voire de la possibilité de rénover les installations existantes et de sécuriser l'alimentation des communes à proximité du raccordement. Concernant l'assainissement (sous maîtrise d'ouvrage de l'Andra), plusieurs options sont ouvertes mais la législation en la matière est déjà très complète.

L'Atelier « aménagement de l'espace et insertion paysagère » sera dédié d'une part aux aménagements paysages autour des installations de surface de Cigéo, et d'autre part à la conception des bâtiments de surface et des espaces publics.

D'autres ateliers sont prévus sur l'environnement et le cadre de vie, sur la santé publique et sur l'étude d'impact (avec le Clis du laboratoire souterrain). Des dispositifs de concertation spécifiques sont prévus en lien avec les acteurs institutionnels.

En conclusion de la présentation, **David MAZOYER** rappelle que Cigéo est un projet complexe et que la concertation l'est tout autant, avec plusieurs maîtres d'ouvrage ainsi que des sujets ouverts et d'autres moins, en raison des procédures existantes et à venir.

3) Échanges

Jean-Claude RYLKO, maire de Ligny-en-Barrois, appelle, pour la constitution des groupes de travail, à la mise en place de méthodes afin de pouvoir débattre sereinement sans être perturbés par les opposants les plus radicaux.

David MAZOYER précise que le respect de l'Etat de droit est un engagement du Ministre suite au Comité de haut niveau du 7 mars. Il ajoute que l'Andra a acquis ces dernières années l'expérience de la concertation.

Philippe VUILLAUME, de la Fédération des chasseurs de la Meuse, rappelle que les échanges sur le programme Apprios s'étaient bien déroulés mais fait part de son regret que les réunions sur l'étude d'impact [fin 2016] n'aient pas eu de suites. Il appelle à une plus forte implication de l'Andra pour le suivi de la nouvelle phase de concertation.

David MAZOYER indique que l'Andra a sollicité la CNDP pour monter un dispositif plus cohérent et plus adapté. Les études seront conduites en parallèle de la concertation et les sujets en lien avec l'étude d'impact seront discutés dans le cadre de nombreux ateliers.

Marie CHOJNICKI, Chargée de l'ouverture à la société, ajoute que la concertation sur l'étude d'impact n'a pas bien fonctionné, notamment parce que l'Agence a voulu impérativement associer des associations environnementales, qui ont jusqu'à présent décliné l'invitation.

Hervé BILLIET, représentant du Cercle Jean Goguel, se félicite de ce premier rendez-vous et du changement d'attitude de l'Andra, notamment quant à la présentation du projet. Concernant la concertation, il recommande quelques précautions oratoires. Il interroge l'Andra sur l'association des acteurs de terrain au pilotage général du projet Cigéo. En outre, il demande quel sera l'impact des flux de population quand le projet sera lancé.

David MAZOYER indique qu'aucun sujet n'est complètement fermé, même si pour certains des éléments physiques entrent en jeu et que pour d'autres il convient de tenir compte de l'histoire du projet et de ne pas faire table rase des décisions passées. Il confirme que des études de flux seront conduites dans le cadre de l'étude d'impact.

Marie CHOJNICKI ajoute que Cigéo sera construit sur la base d'autorisations progressives et que la loi impose une révision régulière de la gouvernance. Elle indique que l'Andra, est en cours de réflexion pour aller plus loin en intégrant le sujet de la phase industrielle pilote à la concertation sur la gouvernance. L'Andra souhaite associer étroitement les acteurs du territoire à cette démarche mais aussi des acteurs nationaux.

Laurent PHILOUZE, Président du Pays Barrois, entend informer les conseils municipaux de la concertation et estime que les élus locaux, y compris l'ensemble des conseillers municipaux, peuvent servir de relais. Il demande s'il sera question des impacts du projet sur la desserte du territoire, et notamment du désenclavement de Montiers et de l'accessibilité des zones d'activité. Laurent PHILOUZE attend aussi la remise d'une étude de trafic à l'échelle du territoire du Pays Barrois.

Frédéric MARCHAL précise que l'étude de trafic est en cours. Elle est constituée d'un état initial des itinéraires autour de Cigéo, avec la réalisation de comptage de véhicules, puis la création d'un modèle de trafic permettant d'évaluer la répartition des trafics autour de Cigéo

en tenant compte de l'origine et la provenance des différents flux (matériau, matériel, personnels et travailleurs) pendant la construction initiale et exploitation.

David MAZOYER ajoute que ces éléments sur le trafic sont attendus dans l'étude d'impact.

Elisabeth GUERQUIN, Conseillère départementale du canton de Ligny-en-Barrois se félicite des avancées et des échanges à venir sur la desserte routière. Elle s'inquiète toutefois de la ligne SNCF qui traverse la commune de Ligny-en-Barrois et qui sera réactivée pour le projet Cigéo.

David MAZOYER lui répond que ce sujet étant intégré à l'étude d'impact, il fera l'objet d'échanges dans le cadre de la concertation à venir.

David MAZOYER interroge les participants sur leurs propositions pour élargir la concertation et favoriser la participation du grand public.

Gilles GAULUET, maire de Chassey-Beaupré constate que Cigéo est un projet qui divise et qu'il est inimaginable de faire une concertation sans les élus locaux qui doivent être systématiquement invités pour apporter leur connaissance du territoire

David MAZOYER s'engage à ce que les élus directement concernés par les sujets portés à la concertation soient toujours invités.

Hervé BILLIET, représentant du Cercle Jean Goguel demande si l'Andra a signé la Charte de participation du public et si l'Agence ne peut pas s'appuyer sur cette dernière.

Marie CHOJNICKI indique que l'Andra a adhéré à la Charte de la participation du public, éditée par le Ministère de la transition écologique et solidaire au cours de l'élaboration des nouvelles ordonnances sur la participation.

Denis STOLF, président du CLIS du Laboratoire de Bure, rappelle que le CLIS est la dernière instance associant les partisans et les opposants du projet. Il appelle l'Andra à inviter aussi les opposants au projet Cigéo qui peuvent contribuer à l'élaboration de Cigéo.

David MAZOYER précise que tous les acteurs du territoire seront invités.

Thierry PUSSIEUX, Chef de programme pour le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), préconise d'inviter les entreprises et les chambres consulaires.

Henri COGET, Président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Meuse, ajoute que la CCI sera représentée et assurera le rôle de relais d'information auprès des entreprises du territoire.

Emmanuel CHRÉTIEN rappelle que la concertation sur le raccordement électrique avait associé des institutionnels et des agriculteurs, qui devront être invités à la concertation à venir. Il recommande aussi l'ouverture d'un site internet.

Élisabeth GUERQUIN demande si l'Andra répondra aux questions et si les réponses seront visibles.

Dominique MER indique que le site internet est en cours de refonte et afin, notamment, de proposer des fonctionnalités d'échanges, avec l'Andra et entre internautes, et de mise à disposition de tous les documents liés à la concertation.

Gilles GAULUET demande si la concertation débouchera sur un Débat public.

Pierre GUINOT-DELERY indique que le projet Cigéo, jusqu'au dépôt des autorisations, est en phase de concertation post-débat public et que les garants produiront des bilans de concertation intermédiaires. Il ajoute qu'un Débat public sur le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) devrait s'ouvrir d'ici la fin de l'année 2018 et qu'un débat public est en cours sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Marie CHOJNICKI indique que l'Andra est prête à aller à la rencontre des associations et qu'elle relaiera les informations auprès des acteurs locaux.

Jean-Pierre BOURGEOIS, maire d'Échenay, estime que les opposants responsables et constructifs doivent être invités aux rendez-vous de concertation. Il ajoute que les agriculteurs s'inquiètent des compensations et attendent des réponses.

David MAZOYER indique que les opposants constructifs sont invités. Il reconnaît l'impact important de Cigéo sur le monde agricole mais rappelle que l'Andra a travaillé en bonne intelligence avec les agriculteurs et a ainsi acquis 98% des terrains à l'amiable. David MAZOYER explique que des échanges restent à venir et que l'Andra a préparé des réserves foncières pour les compensations, obligatoires, dans le cadre de l'étude d'impact de Cigéo.

Franck MENONVILLE, Sénateur de la Meuse et ex-Président de la Safer Grand Est, salue les efforts du monde agricole pour avoir mobilisé de façon amiable le foncier nécessaire à la réalisation de Cigéo. Il indique que la Safer est bien associée aux échanges sur les compensations.

Conclusion du rendez-vous de partage

David MAZOYER remercie les participants et prend acte de leurs préconisations et de leurs attentes : envoi de messages électroniques aux acteurs du territoire, appui sur les conseils municipaux, ouverture prochaine du site internet, etc.

David MAZOYER annonce les dates des prochains ateliers et clôt le rendez-vous de partage.